

# TABLE DES MATIÈRES

- [Livre](#)
  - [\[Liminaria\]](#)
    - [\[Page de faux-titre\]](#)
    - [\[Page de titre\]](#)
    - [Observations.](#)
    - [Explication des renvois.](#)
  - [Du Conseil d'État, selon la Charte constitutionnelle.](#)
    - [Chapitre Ier. Notices historiques sur la composition et les attributions diverses du Conseil d'État.](#)
    - [Chapitre II. Organisation actuelle du Conseil d'État.](#)
    - [Chapitre III. Pouvoirs constitutionnels.](#)
    - [Chapitre IV. Attributions du Conseil d'État, relativement au pouvoir législatif.](#)
    - [Chapitre V. De la justice d'ordre public, dans ses rapports avec le Conseil d'État.](#)
    - [Chapitre VI. Attributions du Conseil d'État, relativement au pouvoir exécutif et judiciaire.](#)
    - [Chapitre VII. Du comité contentieux](#)
    - [Chapitre VIII. Instruction des affaires contentieuses portées au Conseil d'État.](#)
  - [De la Cour de Cassation.](#)
    - [Composition et objet de la Cour de Cassation.](#)
    - [Chapitre Ier. § 1er \[sic\]. De la cassation.](#)
      - [§ 1er. Des ouvertures de cassation](#)
      - [§ 2. Du pourvoi en cassation en général.](#)
      - [§ 3. Du pourvoi, en matière civile.](#)
    - [Chapitre II. Du pourvoi en cassation, en matière criminelle.](#)
    - [Chapitre III. Des réglemens de juges et des renvois.](#)
    - [Chapitre IV. Du pouvoir censorial.](#)
  - [Code de procédure civile annoté.](#)
    - [Première partie. Procédure devant les tribunaux.](#)
      - [Livre premier. De la justice de paix. Décret du 14 avril 1806, promulgué le 24 du même mois.](#)
        - [Titre I. Des citations.](#)
        - [Titre II. Des audiences du juge de paix, et de la comparution des parties.](#)
        - [Titre III. Des jugemens par défaut, et des oppositions à ces jugemens.](#)
        - [Titre IV. Des jugemens sur les actions possessoires.](#)
        - [Titre V. Des jugemens qui ne sont pas définitifs, et de leur exécution.](#)
        - [Titre VI. De la mise en cause des garans.](#)
        - [Titre VII. Des enquêtes.](#)

- [Titre VIII. Des visites des lieux, et des appréciations.](#)
- [Titre IX. De la récusation des juges de paix.](#)
- [Livre II. Des tribunaux inférieurs. Suite du décret du 14 avril 1806.](#)
  - [Titre I. De la conciliation.](#)
  - [Titre II. Des ajournemens.](#)
  - [Titre III. Constitution d'avoués et défenses.](#)
  - [Titre IV. De la communication au ministère public.](#)
  - [Titre V. Des audiences, de leur publicité et de leur police.](#)
  - [Titre VI. Des délibérés et instructions par écrit.](#)
  - [Titre VII. Des jugemens.](#)
  - [Titre VIII. Des jugemens par défaut et oppositions.](#)
  - [Titre IX. Des exceptions.](#)
  - [Titre X. De la vérification des écritures.](#)
  - [Titre XI. Du faux incident civil.](#)
  - [Titre XII. Des enquêtes.](#)
  - [Titre XIII. Des descentes sur les lieux.](#)
  - [Titre XIV. Des rapports d'experts.](#)
  - [Titre XV. De l'interrogatoire sur faits et articles.](#)
  - [Titre XVI. Des incidens.](#)
  - [Titre XVII. Des reprises d'instances, et constitution de nouvel avoué.](#)
  - [Titre XVIII. Du désaveu.](#)
  - [Titre XIX. Des réglemens de juges.](#)
  - [Titre XX. Du renvoi à un autre tribunal pour parenté ou alliance.](#)
  - [Titre XXI. De la récusation.](#)
  - [Titre XXII. De la péremption.](#)
  - [Titre XXIII. Du désistement.](#)
  - [Titre XXIV. Des matières sommaires.](#)
  - [Titre XXV. Procédure devant les les tribunaux de commerce.](#)
- [Livre III. Des tribunaux d'appel. Décret du 17 avril 1806, promulgué le 27 du même mois.](#)
  - [Titre unique. De l'appel et de l'instruction sur l'appel.](#)
- [Livre IV. Des voies extraordinaires pour attaquer les jugemens. Suite du décret du 17 avril 1806.](#)
  - [Titre I. De la tierce-opposition.](#)
  - [Titre II. De la requête civile.](#)
  - [Titre III. De la prise à partie.](#)
- [Livre V. De l'exécution des jugemens. Décret du 21 avril 1806, promulgué le 1er mai suivant.](#)
  - [Titre I. Des réceptions de cautions.](#)

- [Titre II. De la liquidation des dommages-intérêts.](#)
- [Titre III. De la liquidation des fruits.](#)
- [Titre IV. Des redditions de comptes.](#)
- [Titre V. De la liquidation des dépens et frais.](#)
- [Titre VI. Règles générales sur l'exécution forcée des jugemens et actes.](#)
- [Titre VII. Des saisies-arrêts ou oppositions.](#)
- [Titre VIII. Des saisies-exécutions.](#)
- [Titre IX. De la saisie des fruits pendans par racine, ou de la saisie-brandon.](#)
- [Titre X. De la saisie des rentes constituées sur particuliers.](#)
- [Titre XI. De la distribution par contribution.](#)
- [Titre XII. De la saisie immobilière.](#)
- [Titre XIII. Des incidens sur la poursuite de saisie immobilière.](#)
- [Titre XIV. De l'ordre.](#)
- [Titre XV. De l'emprisonnement.](#)
- [Titre XVI. Des référés.](#)
- [Deuxième partie. Procédures diverses.](#)
  - [Livre premier. Décret du 22 avril 1806, promulgué le 2 mai suivant.](#)
    - [Titre I. Des offres de paiement et de la consignation.](#)
    - [Titre II. Du droit des propriétaires sur les meubles, effets et fruits de leurs locataires et fermiers, ou de la saisie-gagerie et de la saisie-arrêt sur débiteurs forains.](#)
    - [Titre III. De la saisie-revendication.](#)
    - [Titre IV. De la surenchère sur aliénation volontaire.](#)
    - [Titre V. Des voies à prendre pour avoir expédition ou copie d'un acte, ou pour le faire réformer.](#)
    - [Titre VI. De quelques dispositions relatives à l'envoi en possession des biens d'un absent.](#)
    - [Titre VII. Autorisation de la femme mariée.](#)
    - [Titre VIII. Des séparations de biens.](#)
    - [Titre IX. De la séparation de corps, et du divorce.](#)
    - [Titre X. Des avis de parens.](#)
    - [Titre XI. De l'interdiction.](#)
    - [Titre XII. Du bénéfice de cession.](#)
  - [Livre II. Procédures relatives à l'ouverture d'une succession. Décret du 28 avril 1806, promulgué le 8 mai suivant.](#)
    - [Titre I. De l'apposition des scellés après décès.](#)
    - [Titre II. Des oppositions aux scellés.](#)
    - [Titre III. De la levée du scellé.](#)
    - [Titre IV. De l'inventaire.](#)

- [Titre V. De la vente du mobilier.](#)
- [Titre VI. De la vente des biens immeubles.](#)
- [Titre VII. Des partages et licitations.](#)
- [Titre VIII. Du bénéfice d'inventaire.](#)
- [Titre IX. De la renonciation à la communauté ou à la succession.](#)
- [Titre X. Du curateur à une succession vacante.](#)
- [Livre III. Décret du 29 avril 1806, promulgué le 9 mai suivant.](#)
  - [Titre unique. Des arbitrages.](#)
  - [Dispositions générales.](#)
- [Table des matières.](#)
  - [A.](#)
  - [B.-C.](#)
  - [D.](#)
  - [E.](#)
  - [F.](#)
  - [G.-H.](#)
  - [I.](#)
  - [J.](#)
  - [L.-M.](#)
  - [N.-O.](#)
  - [P.](#)
  - [Q.-R.](#)
  - [S.](#)
  - [T.](#)
  - [U.](#)
  - [V.](#)
- [Supplément \(pour 1816 et 1817\) au Code de procédure civile annoté.](#)
  - [\[Changement de séquence de pagination. Après la p. 910, la numérotation reprend à 511.\]](#)